

# Camp à l'étranger : prépare-toi !



Anne, service International



Fabien, commissaire  
international

Eh oui, même si on n'est qu'au début de l'année, il est déjà temps de penser au camp d'été, et encore plus si tu veux partir à l'étranger. Qui peut aller où ? On t'explique tout !

Tu comptes partir en camp chez nos voisins ? Cette [carte interactive](#) te donnera plein d'infos pour répondre aux questions que tu te poses !



Qui peut aller où ?

Avant tout, on précise : pas besoin d'aller loin pour vivre un super camp, de qualité et riche en aventures. Ça vaut quelle que soit la section d'ailleurs !

Cependant, on comprend facilement que tu aies envie de vivre un camp dans un environnement un peu différent... Envie de rencontrer d'autres cultures, de découvrir et vivre la richesse et la pluralité du scoutisme mondial ? C'est possible ! Mais avant tout, on se pose **les bonnes questions : qu'est-ce qui motive le déplacement ? Qu'est-ce qu'on veut faire comme projet ? Quelle plus-value à aller dans un autre pays ?** Après ça, on voit où aller. 😊

Un découpage par zones géographiques permet à toutes les sections qui le souhaitent de vivre leur camp à l'étranger.

La **zone 1** est accessible à tous.

La **zone 2** est accessible aux camps d'unité, aux éclaireurs, aux pionniers et aux routiers.

Les **zones 3** et **4** sont réservées aux pionniers et aux routiers.

## Camper en France : quelques règles en plus

En France, les activités scouts sont soumises à une réglementation bien précise, plus contraignante que pour la Belgique ou d'autres pays européens. Quelles sont les conditions à remplir pour installer ton camp dans l'Hexagone ?

### Conditions minimales d'encadrement

- Il faut au moins un animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus.
- Un animateur sur trois doit être breveté en centre de vacances de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Au moins une personne de l'encadrement doit posséder le brevet européen de premiers secours (ou autre brevet de secouriste au moins équivalent).  
Bonne nouvelle : tu peux te former chez nous ! 😊

### Endroits de camp aux normes

Les endroits de camp sous bâtiment doivent respecter certaines normes de sécurité. Assure-toi auprès du propriétaire que son bâtiment est enregistré auprès de la Direction Départementale Jeunesse et Sports.

### Ressources utiles pour préparer le camp en France

- [Camper en France](#)
- [Hikebook](#)
- Service International ([inter@lesscouts.be](mailto:inter@lesscouts.be))

Tu comptes partir en camp chez nos voisins ?  
Cette carte interactive te donnera plein d'infos pour répondre aux questions que tu te poses !

### Ton camp Pio dans l'Espace camps

Partage ton expérience et tes bons plans sur la plateforme Espace camps.  
Une étape indispensable pour enrichir la base de données. **#BesoinDeToi**

Dans l'Espace Camps, les pionniers peuvent retrouver des témoignages, des sites web et des outils pour construire un projet de camp. Un site incontournable à utiliser avec ton poste ! **#FaisLePleinD'idées**

### Camps Pionniers en zones 3 et 4 : les to-do

Les camps Pionniers dans des pays plus lointains ou culturellement différents de la Belgique bénéficient d'**un accompagnement pour que tout se passe au mieux**. Pour que les postes construisent des projets de qualité, il y a quelques étapes à suivre (peu importe l'ordre, du moment que les échéances sont respectées).

## CONDITIONS OBLIGATOIRES POUR LES ZONES 3 ET 4



## Préinscrire le camp dans Desk

- **Zone 3 : 1<sup>er</sup> février 2020**
- **Zone 4 : 14 décembre 2019**

On sait que c'est très tôt, mais pas de panique. À ce stade, tu nous indiques simplement ton intention de partir en zone 3 ou 4. Objectif : commencer à structurer ton projet et chercher un partenaire. Un projet de grande ampleur, ça s'anticipe ! Et, oui, tu peux revenir sur ta décision. 😊 Ton projet est tout sauf figé. On essaie juste d'anticiper pour mieux t'aider.

En cas de doute sur une destination (lié à l'actualité politique, sociale, sanitaire ou climatique), la fédération consulte le service public fédéral Affaires étrangères. Nous refaisons cet exercice quelques mois plus tard pour s'assurer que la situation n'a pas changé.

# Suivre la formation International

La journée de formation International a pour but de préparer un camp à l'étranger. Différents thèmes sont abordés : rencontre interculturelle, co-construction et gestion de projet, conseils pratico-pratiques, rendre mon projet plus scout.

Inscrivez-vous en staff, c'est une vraie plus-value !

## Les prochaines formations International :

- 2 novembre 2019
- 17 novembre 2019
- 30 novembre 2019
- 16 février 2020
- 29 février 2020
- 14 mars 2020

**Tu pars en zone 4 ? Nous t'invitons vivement à t'inscrire aux formations de novembre, histoire d'avoir toutes les cartes en main pour ta prépa de camp.**

### Bon à savoir

En vivant un T3 Pionniers, tu suis de facto cette formation International.  
#CoupDouble 😊

## Créer un partenariat (zone 4), validé par la fédération

Le partenaire peut être une unité scout (une vraie plus-value pour rencontrer des scouts locaux et découvrir la dimension internationale du mouvement scout), une association, une ONG, voire une communauté locale. Le partenaire doit connaître le terrain, accueillir ta section sur place, transmettre des informations utiles sur le pays et pouvoir aider ton poste en cas de problème. Le partenaire, c'est un vrai allié pour faciliter le bon déroulement du camp et avoir des tuyaux fiables sur place.

**Pour venir présenter un partenaire et le faire valider par l'équipe Internationale de la fédération, trois dates possibles : 17 novembre 2019, 30 novembre 2019 et 9 février 2020.**

## Être accompagné-e par un cadre fédéral (zone 4)

En plus du soutien de ton équipe d'unité, si tu pars en zone 4, tu bénéficies d'un **suivi sur-mesure par un cadre fédéral**. Ensemble, vous aborderez :

- le budget de camp et la récolte de fonds ;
- la qualité des activités prévues pendant l'année et lors du camp ;
- la fiabilité du partenaire, etc.

## Déclarer le camp dans Desk

Pour toutes les zones, le camp doit être déclaré dans Desk **entre mi-février et mi-avril**. Il devra ensuite être validé par l'animateur d'unité.



## Retour d'expérience (zone 4 uniquement)

Un projet d'une telle envergure mérite un bon débriefing. 😊 C'est pourquoi, entre la fin des camps et la nouvelle année scoute, nous t'inviterons à venir partager ton expérience, t'interroger sur les challenges auxquels tu as dû faire face, sur tes bonnes pratiques et sur la plus-value d'un tel projet.

### On part quand même !

Si tu décides de partir sans respecter les conditions citées ci-dessus, **ton camp ne sera pas reconnu par la fédération**. Ce qui veut dire, notamment, qu'aucune recommandation internationale ne sera prodiguée, que l'assurance ne fonctionnera pas, et que tu t'exposes à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la fédération. Bref, suis les étapes et tout ira bien ! 😊

**Bonne prépa de camp !**